

# LES RENDEZ-VOUS

## 2019

## de l'ANLCI

3 avril 2019 - Direction Générale des Outre-Mer (Paris)

### Evaluer l'importance de l'illettrisme

#### Première approche et approfondissement



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

**DES SOLUTIONS**  
CONTRE L'ILLETTRISME

## Contexte

Aujourd'hui, dans la sphère publique, pratiquement quel que soit le domaine, lors des débats visant à définir des politiques ou des plans d'action publics les intervenants appuient leur argumentation de façon ostentatoire sur des « données » chiffrées. Cette tendance peut être résumée par la formule, très prisée au sein de la direction de l'éducation de l'OCDE : « *Sans chiffres vous n'êtes juste qu'une personne, parmi d'autres, ayant une opinion* ». La recherche de données chiffrées, souvent statistiques est donc importante.

Mais, au-delà des chiffres, l'observateur un peu critique se demandera : comment ont été obtenues ces données ? Sur quoi portent-elles réellement ? Sont-elles en rapport avec le discours prononcé ? Montrent-elles vraiment ce que l'on prétend qu'elles nous disent ? En termes plus directs, mais peu respectueux des principes mathématiques : qu'a-t-on mesuré et comment ?

Afin d'outiller ceux qui accompagnent l'installation de projets de lutte contre l'illettrisme pour faciliter la prise en charge des personnes confrontées à ce problème, notamment dans le cadre du déploiement du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) et des plans régionaux de prévention et de lutte contre l'illettrisme initiés par l'ANLCI via ses correspondants régionaux, nous essaieront de recenser les données disponibles. Les principales enquêtes nationales et internationales récentes seront présentées, en soulignant les apports et les limites de chacune. Pour ce faire, nous procéderons donc à l'examen des définitions utilisées, puis des choix méthodologiques à l'œuvre. Nous aborderons également l'interprétation des résultats de ces enquêtes tout en envisageant les limites propres à chacune.

## Objectifs

- ➔ Fournir les éléments de maîtrise des données sur l'illettrisme les plus fréquemment utilisées.
- ➔ Informer les participants sur les résultats d'enquêtes et sur les outils de test disponibles.
- ➔ Apporter des outils d'analyse des données statistiques sur l'illettrisme.

## Participants attendus

Cette journée s'adresse à tous les publics voulant en savoir plus sur les statistiques de l'illettrisme. La deuxième demi-journée n'abordera pas tous les sujets mais se concentrera sur quelques problématiques liées aux statistiques de l'illettrisme en vue d'un approfondissement.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

## Programme de la journée :

- ❖ 9h30 Accueil
- ❖ 9h45 Présentation du programme de la journée, objectifs et éléments de cadrage
- ❖ 10h **Matinée : *Evaluer l'importance de l'illettrisme, première approche***
  - ➔ Mesurer ? Evaluer ? Estimer ?
  - ➔ Qu'est-ce que la mesure ?
  - ➔ Les enquêtes et tests français :
    - ✓ Les tests en milieu pénitentiaire
    - ✓ Les tests et chiffres des Journées Défense Citoyenneté
    - ✓ Les tests et chiffres IVQ vers un système d'indicateurs ?
  - ➔ Les outils sur tablette ou ordinateurs
  - ➔ Les enquêtes internationales
  - ➔ Les enquêtes à venir.
  - ➔ « FAQ »
  - ➔ Autres questions
- ❖ 12h30 Pause-déjeuner (libre)
- ❖ 13h45 Bref retour sur les points clés de la matinée
- ❖ 14h **Après-midi : *Evaluer l'importance de l'illettrisme, approfondissement***
  - ➔ Et si on parlait méthodologie ?
  - ➔ Choisir un indicateur
  - ➔ Définir un seuil ?
  - ➔ Questions de profils
  - ➔ Mesurer sans mesurer ! Modèles de réponse à l'Item
  - ➔ De l'importance de l'échantillon
  - ➔ Précision des chiffres
  - ➔ Comparer : géographiquement, dans le temps
  - ➔ Questions diverses
- ❖ 17h Bilan et conclusions de la journée

**Animateur Intervenant : Jean-Pierre Jeantreau** , chargé de mission national, ANLCI

**Date :** mercredi 3 avril 2019

**Horaires :** de 9h30 à 17h

### Lieu :

Ministère des Outre-Mer  
Direction Générale des Outre-mer (DGOM)  
57 Boulevard des Invalides  
75007 PARIS